

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Compte-rendu réunion syndicats-enquêteurs / direction du 15 juillet 2009

Des enquêtrices et enquêteurs de Paca, Aquitaine, Ile-de-France, Nord-Pas de Calais, Haute-Normandie, Midi-Pyrénées, Basse Normandie étaient présents.

Menace sur le versement du salaire de décembre 2009 (Changement du système de paie PSOP à partir de janvier 2010)

Nous avons alerté la direction sur le problème de passage de la paie des enquêteurs au Paiement Sans Ordonnancement Préalable (PSOP) (voir CR de la réunion du mois d'avril)

La direction a annoncé ne pas pouvoir résoudre le problème techniquement (pas de possibilité d'avance par chèque par ex.). **Donc le salaire de novembre 2009 serait versé début décembre comme d'habitude mais celui de décembre 2009...aux alentours du 25 janvier au lieu du 5 janvier 2010!!!**

La direction se moque du monde en proposant que, pour que les enquêteurs patientent pendant ces 3 semaines, ils bénéficient d'une indemnité correspondant à 1,5% de leur salaire perçu en novembre (15€ pour un salaire de 1 000 €). Selon elle, cela correspondrait aux frais éventuels occasionnés par les découverts bancaires.

Cette proposition a évidemment provoqué un tollé de notre part :

- Jamais une administration ne ferait la même chose avec des fonctionnaires;
- La solution n'est pas technique mais politique : à l'employeur de trouver une solution. Comment la direction peut-elle imaginer que les enquêteurs vont pouvoir vivre pendant presque un mois sans leur salaire, avec traites, mensualités etc.?
- De plus, comme la paie de décembre est calculée plus tôt que les autres pour un versement avant la fin de l'année, moins de travaux seront pris en compte (et cela se renouvellera chaque année).
- Au final nous proposons deux alternatives : soit le versement du salaire fin décembre, soit le décalage tout au long de l'année 2010 de la date de la paie pour arriver début 2011 à une date de paie en fin de mois (que le salaire de décembre soit versé le 8 janvier, celui de janvier le 10 février etc...).

Ce sujet sera à nouveau traité en octobre, mais il est évident que les enquêteurs doivent se préparer à des actions d'envergure au cas où la direction ne se débrouillerait pas pour trouver une solution acceptable.

Passage aux frais réels et dérogation au décret sur les frais de déplacement

La direction de l'Insee déclare avoir relancé à de nombreuses reprises le ministère. Ce dernier est réticent, après contacts avec la fonction publique, à déclencher la dérogation permettant de payer 0,39€ du km y compris après les 10 000 premiers kilomètres.

Nous déclarons à nouveau que le passage aux frais réels ne pourra se faire sans ce préalable : la direction est d'accord sur ce point.

Nous redemandons le rendez-vous accordé par le ministère il y a déjà plusieurs semaines : il serait sans doute fixé lors de la première quinzaine d'octobre.

Nous évoquons les problèmes identifiés par les simulations des enquêtrices et enquêteurs : une grande partie d'entre eux y perdraient, surtout ceux dont les frais de déplacement représentent jusqu'à 25% de la paie. Nous pensons qu'il faudrait réfléchir à des mesures ciblées de manière à augmenter les tarifs des enquêtes où peu de kilomètres sont faits (enquêtes par téléphone, relevés de prix...).

Nous demandons donc à la direction des informations ciblées sur les enquêtrices et enquêteurs qui y perdraient.

Avenir des enquêtes et des enquêteurs

De nombreux indices ont été analysés pendant les assises du 4 juin et depuis car il s'agit d'une période charnière pour les enquêteurs, en fait une période de crise s'agissant des choix à faire pour le futur.

Nous sommes donc intervenus au plan général.

- Une baisse de charge générale (nombre d'enquêtes, nombre de FA par enquêteur : baisse des extensions régionales, enquêtes désormais traitées par le privé - par exemple celle de l'Inserm en IDF-, gestion plus serrée des échantillons). Mais aussi perte de travail avec le nouvel échantillon maître dont tous les effets ne sont pas encore connus, nouvel échantillon emploi dont la baisse va bientôt se faire sentir, augmentation des enquêtes où la collecte va être transférée (les HLM pour loyers et charges), enquêtes en danger comme l'enquête logement...En outre, des modes de collecte par internet sont testés, sans que les enquêteurs soient au courant. Sans compter le projet de centre téléphonique.
- La refonte de l'enquête emploi se fait sans un travail en amont des enquêteurs (contrairement avec ce qui s'était passé lors de la première version de l'EEC). Le travail sur le questionnaire a été en effet décrété urgent en début d'année, et après l'engagement d'un autre sociologue plus aucun travail qualitatif réel n'était soi-disant organisable. Moralité, l'enquête du sociologue ne s'est pas faite dans de bonnes conditions, le questionnaire envoyé aux enquêteurs (même s'il répond à notre demande) n'a pas été vérifié : des questions sont incohérentes (sur des choses déjà existantes)...son traitement sera réalisé en 2 mois alors qu'il y aura des réponses qualitatives à étudier...De plus la direction va utiliser un travail réalisé en Franche-Comté, issu d'un stage de contrôleur, avec enregistrement des enquêtes téléphoniques, ce qui n'avait pas été annoncé dans le plan initial des DR enquêtées. Cela répond de manière hypocrite et détournée au refus des enquêtrices d'être enregistrées à un moment où le projet de centre d'appel est annoncé.
On comprend que la direction de l'insee a évité une confrontation avec le travail des enquêteurs grâce à l'engagement d'un sociologue : la rédaction du questionnaire avant son rapport montre bien que la direction a verrouillé l'évolution du questionnaire, alors que de nombreuses améliorations auraient été possibles.
La direction annonce que le questionnaire sera testé à l'automne et que les enquêteurs auront loisir de s'exprimer à ce moment-là : nous faisons remarquer qu'ils ne pourront s'exprimer que sur ce qui est dans le questionnaire...
- Pour les enquêtes prix, des rumeurs courent sur des travaux réalisés par l'Insee sur la récupération des fichiers de caisse des super-hyper marchés, avec traitement par le privé.
- Enfin, plusieurs régions ont fait des embauches alors que des enquêteurs du réseau étaient disponibles sur ces zones (Paca, Nord Pas de Calais...).

Au final quelle cohérence de la part de la direction de l'Insee, qui annonce être obligée de changer ses modes de collecte, de créer un centre d'appel, mais qui dans le même temps embauche des enquêteurs alors que tout montre que la charge de travail baisse, qui modifie en profondeur les modes de collecte des travaux sans les enquêteurs ou sans les en avertir...

Les résultats seraient une dégradation de la charge de travail, mais aussi de la qualité des enquêtes (changements de méthodologie imposés arbitrairement et non réfléchis).

Nous demandons des éléments précis pour analyser cela : salaire des enquêteurs par décile, pour comparer à ce qui a été fourni par l'administration en début d'année, nombre de FA par enquêteur, programme d'enquêtes à venir...

La direction a répondu sur plusieurs points:

La secrétaire générale déclare que les économies faites sur la collecte (par exemple appariements de fichiers, ou utilisation de fichiers administratifs) seront tous réinvestis dans la collecte en vis-à-vis. La contrainte budgétaire étant très importante, effectivement la direction table sur un budget constant.

- il y a bien une étude sur la possibilité d'utiliser les fichiers de caisses des supermarchés pour étudier des prix moyens, ce qui n'est pas possible actuellement, et pour alléger la collecte actuelle (nous intervenons sur le coût très important de ces fichiers, achetés aux panélistes, ainsi que sur leur qualité).
- l'enquête logement n'est pas menacée car elle seule permet d'avoir des informations disponibles de manière éparse par ailleurs (les rassembler serait aussi coûteux que l'enquête elle-même).
- la collecte internet est testée, la France est le seul pays qui l'utilise aussi peu. La direction parle plutôt d'enquête multi-modales (plusieurs modes de collecte). Nous intervenons pour dire la difficulté du travail d'enquêteur à recueillir seulement des informations difficiles, et le fait que ce travail est alors moins rentable. De plus, aucune enquête méthodologique n'a sérieusement étudié les biais provoqués par ce type de collecte. Nous nous prononçons contre des statistiques sociales qui n'auraient été collectées en éliminant soigneusement tous les publics en difficulté de leur champ.
- TIC va être testée par internet en 2011.

La Secrétaire générale conclut en disant qu'elle ne veut pas mettre les enquêteurs sur la touche justement au moment où la direction de l'Insee réfléchit à un meilleur statut pour eux (voir la mission confiée à M. Rouilleault).

Elle fera un courrier aux DR pour arrêter et empêcher toute embauche non justifiée.

Des éléments sont donnés sur le programme de travail à venir : pour 2010 la charge de travail devrait être identique à 2009 (c'est-à-dire également équivalente à la charge de 2007). EdT, Tic, début de BdF, 7 DR testeront PIAC (sur les compétences), fin de patrimoine, CVS sur deux mois. En 2011 : BdF, PIAC (à confirmer) dans toutes les DR + IVQ. Logement serait pour 2012-2013.

Nous demandons à recevoir les documents suivants :

- rapport de stage de contrôleur de Franche-Comté sur l'enquête emploi;
- rapport du sociologue;
- bilan des questionnaires des enquêteurs sur l'EE.
- salaires par déciles et FA
- arrivées et départs du réseau.

Nous demandons un bilan du suivi des enquêteurs ayant perdu leur travail avec le changement d'échantillon. Nous demandons également un rapport écrit pour la rentrée.

Sur environ 40 enquêteurs, 14 DR n'étaient pas concernées. 7 DR ont organisé de 20 à 22 entretiens. 4 DR ont organisé un entretien avec le guide écoute.

1 formation a été payée.

Pour les bilans de compétences, la DG n'ayant pas les moyens de personnel pour le faire, c'est la DR Rhône Alpes qui a été chargée de le faire faire en région.

Ircantec

Nous avons découvert lors de liquidations des retraites d'enquêtrices, que les périodes d'indemnisation de chômage n'étaient pas prises en compte pour la retraite complémentaire.

La direction semblait encore une fois prête à affirmer que ce n'était pas le cas, avant que nous lui affirmions le contraire.

Nous demandons donc une rencontre urgente de la direction Insee avec l'Ircantec.

Nous demandons également un point d'information pour les gestionnaires et les enquêteurs sur le sujet du travail des enquêteurs après leur retraite (voir pour le calcul des plafonds du cumul rémunération – retraite !! un travail a déjà été fait à Strasbourg), et après 65 ans.

IPC

Des problèmes pour entrer dans certains hypermarchés sont à nouveau rencontrés : nous demandons l'actualisation des courriers envoyés aux responsables de ces magasins, et un suivi du sujet. La direction est OK.

Informatique

Business Everywhere marche enfin, mais seuls les enquêteurs étant déjà dégroupés en ont été informés. La direction ne souhaite faire l'information auprès des autres qu'à la rentrée. Nous faisons remarquer que les enquêteurs auront payé bien longtemps l'abonnement France-Télécom.

Pour les prix, le passage à Business Everywhere semble poser des problèmes : le passage est pour bien plus tard.

Une conférence téléphonique des délégué-e-s enquêteurs se tiendra le vendredi 4 septembre 2009
Prochaine réunion syndicats-enquêteurs / direction le mardi 13 octobre 2009